

DECRET N° 87-406 du 7 Décembre 1987  
portant nomination et promotion à titre  
exceptionnel dans l'Ordre National du Bénin,  
du Professeur Henri-Valère KINIFFO, Chef  
du Service de Chirurgie au Centre National  
Hospitalier et Universitaire de COTONOU,  
ayant participé aux 5èmes Entretiens de  
Médecine Aéronautique et Tropicale à COTONOU  
du 20 au 28 Février 1987.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
GRAND-MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

- VU la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la Loi N° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;
- VU les Lois N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin, N° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social et N° 87-020 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Agricole ;
- VU le Décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le Décret N° 85-23 du 06 Février 1985 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Décision N° 87-75/ANR/CP/P du 12 Novembre 1987 du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, autorisant le Président de la République à décerner à titre exceptionnel dans l'Ordre National du Bénin, le grade d'Officier au Professeur Henri-Valère KINIFFO, Chef de Service Chirurgie au Centre National Hospitalier et Universitaire de COTONOU, Ancien Doyen de la Faculté des Sciences de la Santé du Bénin, ayant participé aux 5èmes Entretiens de Médecine Aéronautique et Tropicale à COTONOU du 20 au 28 Février 1987 ;
- SUR Proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu,

D E C R E T :

ARTICLE 1ER. - Est nommé et promu, à titre exceptionnel dans l'Ordre National du Bénin, au Grade d'Officier, pour prendre rang du 1er Mars 1987 :

- Professeur Henri-Valère KINIFFO,  
Chef de Service Chirurgie au C.N.H.U.  
de COTONOU.

ARTICLE 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 7 Décembre 1987

Par le Président de la République,

Chef de l'Etat,  
Président du Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU.

LE GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE  
NATIONAL DU BENIN,

Barthélémy OHOUENS.

- AMPLIATIONS : PR 8 - CG/PRPB 4 - Ministères 15 - Gde Chanc. 15 -  
 GP/ANR 4 - PPC 2 - CPC 2 - SCCEN 4 - SPD 2 - ONEPI 2 - DCCT 1 -  
 CSM 1 - Préfets 6 - DPE-DLO-INSAE 6 - IGE et ses Sections 4 -  
 UNB-FASJEP-INSJA 6 - BN-DAN 4 - JORPB 2 - Intéressés 1.-